



Communiqué de presse
21 janvier 2020

Réunion ministérielle avec l'ensemble de la filière logistique impactée par les grèves :
**Refus de déblocage des ports
et aucune mesure spécifique de soutien annoncée.
Combien de temps vont encore tenir nos entreprises ?**

Ce matin, en présence des ministres Agnès PANNIER-RUNACHER et Jean-Baptiste DJEBBARI, se tenait une réunion avec l'ensemble des représentants de la filière logistique impactés par les mouvements sociaux notamment dans les ports et sur le rail-route. Autant les constats sur l'impact catastrophique pour l'ensemble de la filière sont partagés, autant aucune solution n'a été proposée par le Gouvernement pour pallier les dizaines de millions d'euros de pertes sèches par port depuis le début du mouvement le 5 décembre dernier. La résilience du secteur a atteint ses limites.

Oui, mais ... non !

L'ensemble des acteurs touchés a dressé un bilan économique catastrophique à court terme : cela se chiffre en dizaine de millions d'euros de pertes sèches par port depuis le 5 décembre.

Sur le moyen et long terme, c'est l'attractivité et la compétitivité de la filière qui sont remises en cause, les chargeurs ayant déjà modifié leur itinéraire en passant par les ports étrangers comme Anvers, Gêne, Rotterdam ...

Si le Gouvernement a bien pris la mesure de la situation, il annonce cependant qu'aucune mesure de soutien supplémentaire ne sera prise au-delà de celles du 10 décembre dernier : remboursement accéléré de la TVA, des reports de charge fiscale et sociale, remboursement accéléré de la TICPE pour les transporteurs ... Une réponse clairement insuffisante.

Aucun déblocage des ports envisagé

Le Gouvernement ayant clairement refusé de débloquer les ports et donc d'assurer la libre circulation des personnes et des marchandises, et suite à la fin de non-recevoir des préfets à qui la demande avait été adressée, la FNTR, TLF, TLF Overseas ont confirmé au Gouvernement ce matin que des constats d'huissiers étaient en cours sur les différents ports. Les 3 organisations professionnelles préparent les recours juridiques nécessaires pour mettre en cause l'inaction de l'Etat afin de faire respecter le droit de travailler des entreprises et des salariés.

Il est urgent pour le Gouvernement de transformer ses paroles en actes ! Avec la création de France Logistique le 8 janvier dernier, les attentes sont d'autant plus fortes que la France s'est engagée à revenir dans le top 10 mondial en la matière.

Contacts presse :

Union TLF/TLF Overseas: Blandine Guyon – bguyon@e-tlf.com 01 53 68 40 45 / 06 07 09 17 07

FNTR : Vanessa Ibarlucea – vanessa.ibarlucea@fntr.fr - 01 44 29 04 23 / 07 84 38 62 32

À propos de TLF Overseas

TLF Overseas est l'Union professionnelle regroupant les entreprises organisatrices de transports aériens, maritimes et les représentants en douane. Elle représente 90% des flux aériens, 80% des flux maritimes (marchandises hors vrac) et 95% des opérations douanières. Les missions de TLF Overseas couvrent la défense des intérêts de la profession, auprès des législateurs et décideurs en France, en Europe et à l'international. En collaboration avec les organisations CLECAT, CONFIAD et FIATA, TLF Overseas se mobilise pour renforcer l'attractivité du site France et améliorer la compétitivité du commerce extérieur français.

TLF Overseas, affiliée à l'Union TLF, première organisation professionnelle couvrant l'ensemble des métiers de la chaîne du transport de marchandises et de la logistique, est présente sur les grandes places logistiques, portuaires et aéroportuaires en métropole et dans les DOM.

À propos de l'Union TLF

L'Union des Entreprises de Transport et de Logistique de France (Union TLF) est l'organisation professionnelle représentative de l'ensemble des métiers de la chaîne du transport et de la logistique. Regroupant des entreprises de toutes tailles réparties sur l'ensemble du territoire, elle promeut et défend les intérêts de l'ensemble du secteur. Les entreprises adhérentes à L'Union TLF représentent 15,11% des entreprises et 28,87% des salariés de la branche. Elles exercent dans les secteurs du transport routier de lots complets et partiels ou de la messagerie, de l'express, de la logistique et de la chaîne logistique du froid. Certaines, regroupées au sein de TLF Overseas, sont organisatrices de transports internationaux terrestres, aériens et maritimes et représentants en douane. Enfin, elles sont également présentes dans la location de véhicules industriels.

À propos de la FNTR

La Fédération Nationale des Transports Routiers est la 1ère organisation professionnelle des transports routiers, représentant des entreprises de toutes tailles (TPE, ETI, PME, Groupes). La FNTR accompagne au quotidien les entreprises du secteur, défend leurs intérêts et anticipe les évolutions de la Profession. Des missions rendues possibles par un maillage unique en région, un solide ancrage européen, une représentativité nationale et multisectorielle ainsi que des expertises économique, juridique, technique, sociale et environnementale. Membres actifs de la FNTR La Chambre Syndicale du Déménagement (CSD) et l'Unostra.